

CHARTRE DES ADHERENTS

LE RESEAU DES ENTREPRISES D'UTILITE SOCIALE ET TERRITORIALE

Nous, adhérents Coorace, agissons pour contribuer au changement du modèle économique dominant pour construire un modèle sociétal inclusif, solidaire, durable, se développant au cœur des territoires. Ce modèle allie transformations économique, sociale, écologique, citoyenne. Il garantit l'accès aux droits pour toutes et tous et renforce le pouvoir d'agir individuel et collectif. Nous sommes convaincus que l'emploi reste un facteur déterminant de la citoyenneté et moteur d'intégration sociale.

Nous affirmons la valeur et la richesse de chaque individu en tant que citoyen et acteur des échanges économiques et sociaux. Nous n'agissons ni pour les personnes, ni en leur nom, mais avec elles, pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et la construction de leur autonomie dans le monde du travail.

Nous soutenons la participation de toutes les personnes salariées à la vie et à la gouvernance de l'entreprise.

Notre ambition élargit le champ de nos missions, au-delà du projet fondateur de Coorace centré sur l'insertion par l'activité économique. Mais cette dernière reste au cœur de nos métiers. La concrétisation de cette ambition se traduit par le positionnement de Coorace en tant que **réseau des entreprises d'utilité sociale et territoriale, structures diversifiées par leurs statuts, la nature de leurs activités, leur taille, leur implantation et rayonnement géographique, mais unies par un projet politique et des valeurs partagées. En cela et par-delà les logiques d'outils et d'acteurs, notre réseau affirme sa place et ses spécificités pour mieux répondre aux besoins des personnes et des territoires.**

Nos entreprises sont vectrices d'utilité sociale sur leur territoire. L'utilité sociale rend compte des actions menées et des résultats obtenus par nos entreprises. Les impacts tant sociétaux qu'environnementaux peuvent être mesurés et sont reconnus dans les territoires. Elle dépasse donc largement les critères d'évaluation des politiques publiques de l'IAE centrées sur des publics « ciblés ».

Nos entreprises sont génératrices de développement économique local, elles contribuent à la transformation écologique, sociale et sociétale des territoires. Elles apportent des réponses aux besoins locaux, y compris lorsqu'ils ne sont pas solvables à court terme, en créant de la richesse et de la valeur. Elles font preuve d'une forte capacité d'innovation, elles créent, reprennent ou relocalisent des activités, développent des productions et des emplois non délocalisables, structurent des filières.... Elles s'engagent en faveur de projets collectifs, autour de coopérations solidaires et de dynamiques de développement ouvertes et décloisonnées en interaction avec un écosystème territorial plus large.

Nos entreprises sont ancrées dans leurs territoires. Elles en connaissent les acteurs, les dynamiques économiques et sociales, l'environnement politique et institutionnel ce qui leur permet :

- d'être expertes dans l'élaboration de diagnostics partagés
- d'animer des espaces de rencontre entre acteurs du territoire, la co-construction de projets, la mutualisation de ressources et de compétences, la médiation, le développement de partenariats ou de coopérations variés en fonction des besoins et des projets
- d'interpeler les décideurs et de mobiliser la société civile

UNE DEMARCHE COLLECTIVE D'ENGAGEMENTS

Au travers de la charte, nous affirmons collectivement :

- notre appartenance au réseau, notre adhésion à sa vision, à ses engagements et à ses principes d'action
- notre volonté de contribuer au projet politique de Coorace, à son ambition, à ses valeurs

La charte renforce la cohérence du réseau et la cohésion de ses adhérents. Coorace assure la promotion de ses adhérents et la défense des intérêts du secteur de l'Insertion par l'Activité Economique. Coorace propose une animation de réseau favorisant les dynamiques collectives, les rencontres, les échanges de pratiques, ainsi qu'un accompagnement à l'innovation, au développement économique et à la démarche de progrès.

Être adhérent Coorace, c'est :

- participer activement à son projet de transformation, décider de ses orientations stratégiques
- participer à la vie du réseau (instances décisionnelles, commissions et groupes de travail au niveau national et/ou régional...)
- porter et relayer le plaidoyer national au cœur des territoires, mais aussi le nourrir
- promouvoir la participation de toutes les personnes salariées à la vie et à la gouvernance de l'entreprise
- mutualiser et coopérer
- s'engager et contribuer, grâce à l'accompagnement du réseau, aux objectifs partagés d'amélioration continue des pratiques

L'ANCRAGE DU RESEAU COORACE DANS L'ESS

Coorace agit dans le champ de l'économie sociale et solidaire et de ses valeurs fondatrices. Les entreprises adhérentes respectent les principes fondamentaux de l'ESS tels que définis dans la Loi du 31 juillet 2014 :

- la poursuite d'un but autre que le seul partage des bénéfices
- la recherche d'une utilité collective ou sociale
- Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, des membres associés, des personnes salariées et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise
- une gestion conforme aux principes suivants :
 - les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise
 - les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées.

Fait le
A

Signature de l'adhérent

Signature du Président de la
Fédération, Laurent Pinet

